

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



Travaux majeurs de rénovation

L'OMHM débute cette année une première phase de travaux qui consiste à remplacer les garde-corps des balcons sur les 3 immeubles. Un autre chantier aura lieu dans les prochaines années pour remplacer les portes et fenêtres.

En bref...

Adresses touchées

6001, 6060 et 6061,
29e Avenue

Investissements

1,6 M\$

Calendrier

Du 5 août
jusqu'en décembre 2019

Horaire des travaux

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Entrepreneur

Les Entreprises Fraser
et Gauthier inc.

Dans l'immeuble et à l'extérieur:

- ▶ Les murets de briques, les bouts des balcons et le béton sous les murets seront démolis.
- ▶ La surface du béton sera réparée.
- ▶ Une membrane d'étanchéité sera ajoutée.
- ▶ De nouveaux garde-corps seront installés.
- ▶ La brique sera réparée à certains endroits.
- ▶ Seules les portes et fenêtres des **logements adaptés** seront remplacées cette année. Cette opération est nécessaire puisque les seuils seront abaissés et les portes élargies.

**Des questions
concernant le
chantier?**



Marc Sédillot
Agent de liaison
514 868-3077



Balcon avant les travaux



Balcon après les travaux

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ La démolition va engendrer de forts bruits, vibration et poussière en début de chantier.
- ▶ Présence des ouvriers autour de l'immeuble,
- ▶ Présence d'équipements : génératrice, échafaudage, nacelle, Fraco, conteneur à déchets.

De plus,

- ▶ **Vous n'aurez pas accès à votre balcon pendant toute la durée des travaux. Les portes seront verrouillées jusqu'à ce que les nouveaux garde-corps soient installés.**

Avec vous



C'est naturel

Rencontre de consultation du 25 juin 2015 :

- ▶ À cette rencontre, 40 locataires étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés que les murets de brique (garde-corps) n'étaient plus sécuritaires. L'eau s'étant infiltrée, le mortier s'effritait et les briques se détachaient. Pour cette raison, des travaux de sécurisation ont été annoncés puis réalisés.

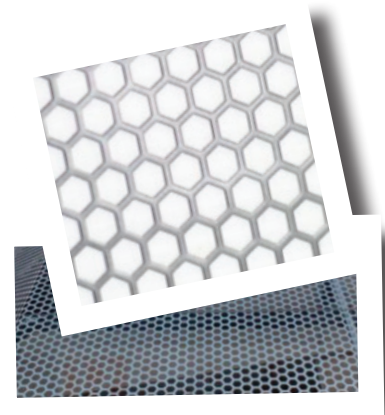
- ▶ L'Office annonçait la venue de travaux majeurs dans les prochaines années.
- ▶ Les locataires ont été consultés sur leurs besoins et intérêts quant aux nouveaux garde-corps. Les critères étaient variés : intimité, clarté, luminosité, espace, etc.

Rencontre de consultation du 15 février 2019 :

- ▶ À cette rencontre, 25 locataires étaient présents.
- ▶ L'Office et les architectes ont présenté différentes maquettes avec des options qui tenaient compte des besoins mentionnés précédemment.

► Cette validation a permis aux locataires de contribuer au projet en déterminant :

- La longueur et la couleur des barrotins.
- La longueur des panneaux séparateurs et des panneaux décoratifs en acier.
- La forme et le style de perforation dans ces panneaux : les locataires ont choisi majoritairement la perforation hexagonale.
- Pour répondre à la demande d'intimité, des panneaux séparateurs hauts ont été proposés. Toutefois, en voyant une représentation de leur choix, les locataires ont préféré maximiser l'ensoleillement et conserver la vue de leur balcon.



Une rencontre de démarrage est prévue le 15 août à 13h30 au 6001, 29e Avenue.

► Cette rencontre permettra :

- de rencontrer l'entrepreneur
- de connaître le calendrier des travaux
- de discuter des impacts et des besoins pour faire les ajustements mutuels.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- vider votre balcon (l'information vous sera distribuée au bon moment);
- faire déplacer votre antenne satellite (voir fiche en annexe).

Merci Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec 

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir**.
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Marc Sédillot**,
votre agent de liaison : **514 868-3077**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.

